



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 08 JUIN 2011**

DATE DE CONVOCATION

30 Mai 2011

DATE D’AFFICHAGE

30 Mai 2011

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 11
ABSENTS : 04
QUORUM : 08

DELIBERATION N°2011/22/M-T

L’AN DEUX MILLE ONZE LE HUIT JUIN À SEIZE HEURES, LE **CONSEIL MUNICIPAL** dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTE** **Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1^{er} Adjoint
Monsieur **Patrick LABEAU** 3^{ème} adjoint
Madame **Marcelline POPO** 4^{ème} adjointe
Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère
Madame **Marie George DUMAISON** Conseillère
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller
Madame **CHAVÉRIMOUTOU Liliane** Conseillère
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller

ABSENT EXCUSE :

Madame **Pauline TARCY** Conseillère

ABSENTS:

Madame **Rosaline CAMILLE** 2^{ème} adjointe
Monsieur **Alain Patrick ROBINSON** Conseiller
Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller

Les conseillers Municipaux présent formant la majorité des membres en exercice, conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur **Patrick LABEAU**, 3^{ème} Adjoint, a été nommé à ces fonctions qu’il a acceptées.



Délibération n° 22/2011/MT
Portant sur le plan de financement de l'aménagement
des berges du bourg de Montsinéry

Mesdames,
Messieurs les Conseillers Municipaux,

Par délibération n°2009/42/MT en date du 25 septembre 2009, vous approuviez l'avant projet, son phasage ainsi que le coût de l'opération d'aménagement des berges du bourg de Montsinéry décomposé de la manière suivante :

- **Phase 1**
 - Etudes : 64.700 €
 - Travaux : 313.000 €
 - **TOTAL : 377.700 €**

- **Phase 2**
 - Etudes : 81.700 €
 - Travaux : 471.675 €
 - **TOTAL : 553.375 €**

- **Phase 3**
 - Etudes : 177.000 €
 - Travaux : 1.400.000 €
 - **TOTAL : 1.577.000 €**

Soit un coût total de 2.508.075,00 €

Ce projet rentre dans sa phase finale. Les demandes d'autorisation d'occupation du domaine public fluvial ont été déposées ainsi que la demande de subvention de cette opération au titre du FEDER.

Pour des raisons d'organisation et de priorisation des travaux à effectuer, je vous propose de modifier le phasage de cette opération de la manière suivante :

ANNEE 2011 :

· Protection des berges	:	545.000,00 €
· Appontement sur pieux	:	590.000,00 €
· Réhabilitation du dégrade	:	60.000,00 €
· TOTAL	:	1.195.000,00 €

.../...

ANNEE 2012 :

· Cheminement piéton et voiries	:	170.000,00 €
· Aménagement place des fêtes	:	490.000,00 €
· Travaux de réparation	:	24.000,00 €
· TOTAL	:	684.000,00 €

ANNEE 2013 :

· Appontement flottant de loisir	:	265.000,00 €
· Carbet	:	130.000,00 €
· TOTAL	:	395.000,00 €



A cet effet, je vous propose d'adopter le plan de financement prévisionnel exposé ci-dessous, le coût d'objectif restant inchangé :

POSTES DE DEPENSE

PHASE 1 - Année 2011	PRIX
Travaux	1.195.000,00 €
Topographie	4.900,00 €
Etudes géotechniques	39.860,00 €
Loi sur l'eau	9.280,00 €
Maîtrise d'œuvre	62.985,00 €
Assistance maîtrise d'ouvrage	19.600,00 €
Divers et imprévus	25.350,00 €
TOTAL	1.356.975,00 €

PHASE 2 - Année 2012	PRIX
Travaux	684.000,00 €
Maîtrise d'œuvre	35.500,00 €
Assistance maîtrise d'ouvrage	11.200,00 €
TOTAL	730 700,00 €

PHASE 3 - Année 2013	PRIX
Travaux	395.000,00 €
Maîtrise d'œuvre	19.300,00 €
Assistance maîtrise d'ouvrage	6.100,00 €
TOTAL	420.400,00 €

TOTAL INVESTISSEMENT	2 508 075,00 €
-----------------------------	-----------------------

Plan de financement global	Montant	%
Total aides publiques	2.006.460,00 €	80,00%
Commune de Montsinéry-Tonnegrande	501.615,00 €	20,00%
TOTAL	2.508.075,00 €	100,00%

Considérant les éléments exposés, je vous demande :

1°) d'approuver le plan de financement de cette opération d'aménagement des berges du bourg de Montsinéry.

2°) d'autoriser le Maire à solliciter les subventions les plus larges possibles.

3°) d'autoriser le Maire à procéder à la dévolution des travaux et à signer tout acte administratif et financier concernant cette opération, dans la limite de 2.508.075,00 €.

Pour toutes ces raisons et motifs, je vous demande de délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le rapport de M. le Maire portant plan de financement de l'aménagement des berges du bourg de Montsinéry ;

DECIDE :

POSTES DE DEPENSE

PHASE 1 - Année 2011	PRIX
Travaux	1.195.000,00 €
Topographie	4.900,00 €
Etudes géotechniques	39.860,00 €
Loi sur l'eau	9.280,00 €
Maîtrise d'œuvre	62.985,00 €
Assistance maîtrise d'ouvrage	19.600,00 €
Divers et imprévus	25.350,00 €
TOTAL	1.356.975,00 €

PHASE 2 - Année 2012	PRIX
Travaux	684.000,00 €
Maîtrise d'œuvre	35.500,00 €
Assistance maîtrise d'ouvrage	11.200,00 €
TOTAL	730 700,00 €

PHASE 3 - Année 2013	PRIX
Travaux	395.000,00 €
Maîtrise d'œuvre	19.300,00 €
Assistance maîtrise d'ouvrage	6.100,00 €
TOTAL	420.400,00 €

TOTAL INVESTISSEMENT	2 508 075,00 €
-----------------------------	-----------------------

Plan de financement global	Montant	%
Total aides publiques	2.006.460,00 €	80,00%
Commune de Montsinéry-Tonnégrande	501.615,00 €	20,00%
TOTAL	2.508.075,00 €	100,00%

Article 1 : **APPROUVE** le plan de financement de cette opération d'aménagement des berges du bourg de Montsinéry.

Article 2 : **AUTORISE** le Maire à solliciter les subventions les plus larges possibles.

Article 3 : **AUTORISE** le Maire à procéder à la dévolution des travaux et à signer tout acte administratif et financier concernant cette opération, dans la limite de 2.508.075,00 €.

ADOPTÉE PAR DIX (10) VOIX ABSTENTION UNE (01).

Pour certification exécutoire,

Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 08 Juin 2011



Le Maire,

Patrick LECANTE

Publication le : **22 JUN 2011**